

Observatoire participatif de l'environnement

Réunion de lancement

du 5 novembre 2004

Le contexte

- Le 20 octobre 2003, le Conseil général vote son agenda 21 départemental.
- Au niveau national, peu de collectivités se sont lancées dans une telle expérience.
- En Essonne, des groupes de travail thématiques ou géographiques de concertation existent.

Les objectifs de l'observatoire participatif de l'environnement

- Améliorer les connaissances.
- Evaluer les politiques publiques départementales.
- Organiser des débats sur les questions d'environnement.

Objectif 1 – Améliorer les connaissances

- Suivre les données de l'environnement, en partenariat.
- Réaliser un tableau de bord annuel de l'environnement.

Objectif 2- Evaluer les politiques publiques départementales

- Piloter un système de surveillance et d'alerte
- Intégrer les questions environnementales dans les politiques publiques locales

Objectif 3 – Organiser des débats sur les questions d'environnement

- Faire participer le plus grand nombre
- Faciliter l'accès aux informations

Le contenu de l'observatoire participatif de l'environnement

- Huit thématiques de réflexion : eau, déchets, milieux naturels, bruit, air/énergie, risques, sols/carrières, cadre de vie.
- 5 à 10 indicateurs à suivre par thématiques.

l'environnement

- Des supports écrits (fonds documentaire, plaquettes d'informations, tableau de bord ...)
- Des outils informatiques (SIG départemental, site internet bases de données...)
- Des lieux de rencontre (organisation de journées d'échange technique et d'information...)

Les membres de l'Observatoire participatif de l'environnement

- Les institutions : Conseil général, Etat et ses services déconcentrés, organismes consulaires, collectivités publiques ...
- Les membres de l'observatoire des engagements de l'agenda 21 départemental.
- Les associations et volontaires...

Un premier calendrier de l'Observatoire participatif de l'environnement

- 5 novembre : lancement de l'observatoire et échange sur le bilan de la politique départementale des espaces naturels sensibles
- 19 novembre : soirée débat sur la nouvelle politique départementale des espaces naturels et paysagers
- Des sujets à évoquer en commun : nouvelles modalités d'aides aux associations d'environnement, schéma directeur d'alimentation en eau potable, plan de prévention des déchets...